



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



AR Prefecture

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE

ÉDITO	5
LE TERRITOIRE	6
LES ÉLUS	8
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION : UN DESTIN EN COMMUN	10
Le Pacte de Gouvernance	10
La Promenade des Bains, un projet emblématique pour aujourd'hui et demain	11
PARTIE 1	
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ	13
Développement Économique, Agriculture, Emploi et Formation	14
L'équipement culturel et la Culture pour tous	15
Tourisme	16
PARTIE 2	
VIVRE ET HABITER	17
Transports et Mobilité	18
Propreté et valorisation des déchets	19
Santé, vaccination et prévention	20
Hygiène et santé environnementale	21
Habitat	22
Solidarités, associations	23
Développement et promotion des pratiques sportives	24
PARTIE 3	
PRÉSERVER ET AMÉNAGER	25
Prévention contre les inondations	26
Aménagement : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	28
Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines	29
Patrimoine, travaux et Grands projets	30
Environnement	31
Politique de la ville	32
PARTIE 4	
CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC AMBITION	33
Finances	34
Subventions	36
Ressources Humaines	36
Service des affaires générales	37
Informatique	37
Aménagement numérique du territoire	38
Le Système d'Information Géographique	39
La Documentation	39
Commande publique	40
Conseil de Développement	40
Le Service juridique	41
Les archives	41

AR Prefecture

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE



Dans un contexte marqué par l'instabilité internationale et une inflation normative pesant sur l'action publique, Estérel Côte d'Azur Agglomération a fait le choix de l'engagement utile, proche du terrain et responsable.

Au quotidien, ce sont les agents communautaires qui portent cet engagement : par leur professionnalisme, ils assurent un service public de qualité, accessible et réactif, au plus près des besoins des habitants.

Ce rapport d'activités met en lumière le travail concret réalisé par ces équipes, dans le cadre des orientations fixées par les élus communautaires, que je tiens à remercier pour leur implication constante et leur sens de l'intérêt général.

Qu'il s'agisse d'économie, de mobilité,

d'environnement, de risques, de solidarité ou d'aménagement, chaque action décrite témoigne d'une agglomération organisée, rigoureuse et tournée vers l'amélioration de la vie quotidienne.

En renouvelant leur confiance aux élus de notre territoire, les citoyens viennent de conforter les choix opérés et valider les politiques publiques menées depuis 6 ans ainsi que celles réalisées au cours de l'année 2025 telles qu'elles sont présentées dans ce document.

Cette confiance nous oblige ; avec sens du service public et confiance dans l'action collective, nous poursuivons notre ambition : construire une agglomération solidaire, attractive, fidèle à son identité, toujours au service des communes et de leurs habitants.

A handwritten signature in blue ink that reads "Frédéric Masquelier". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line drawn underneath the name.

Frédéric MASQUELIERPRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

LE TERRITOIRE

Au cœur de la Région Sud, dans le Var — département le plus touristique de France — Estérel Côte d'Azur Agglomération bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, avec la mer pour horizon et l'Estérel en toile de fond. Elle réunit cinq communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

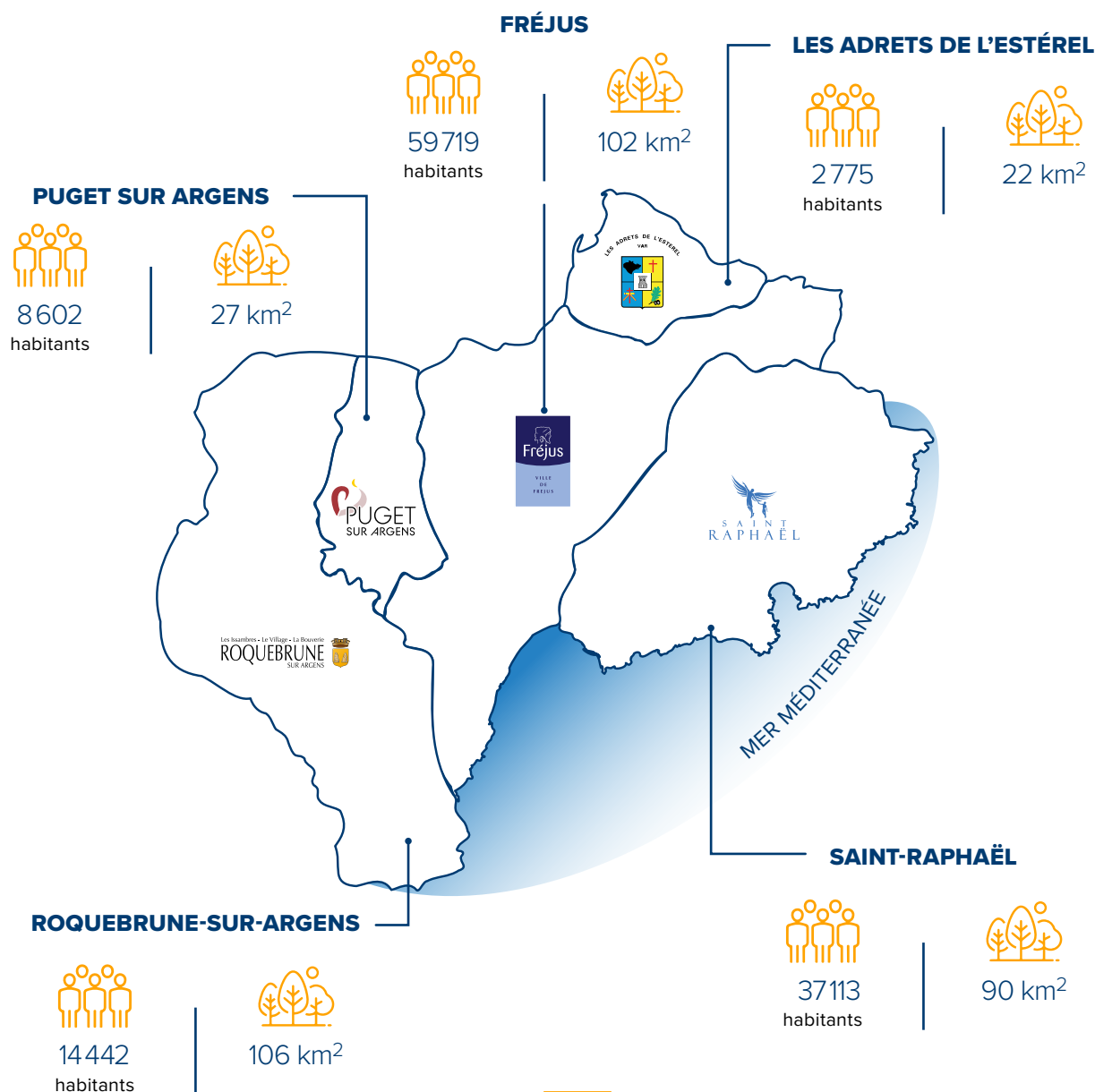
Totalisant plus de 120 000 habitants, elle constitue la deuxième agglomération du Var en termes de population et représente un moteur économique majeur pour l'Est-Var, portée notamment par ses 2 000 entreprises, ses 31 parcs d'activités répartis sur plus de 400 hectares et une attractivité touristique soutenue.

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la Communauté d'agglomération est dirigée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, sous la présidence de Monsieur Frédéric Masquelier.

Pour l'année 2025, son budget principal de fonctionnement s'est élevé à 167 millions d'euros.

Estérel Côte d'Azur Agglomération exerce des compétences obligatoires fixées par la loi, ainsi que des compétences optionnelles choisies parmi celles proposées par le législateur et déléguées par les communes membres.

À ces missions s'ajoutent des compétences facultatives, issues de transferts volontaires des communes.



**123 651**
habitants permanents**347 km²**
de superficie**51 km**
de littoral**23 400 ha**
de forêt**Les compétences obligatoires :**

- le développement économique ;
- l'aménagement de l'espace communautaire ;
- l'équilibre social de l'Habitat ;
- l'accueil des gens du voyage ;
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- l'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines ;
- les transports.

Les compétences optionnelles :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- la construction, l'aménagement, l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire ; la création ou l'aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives

Enfin, en complément des compétences obligatoires et optionnelles, des compétences facultatives sont exercées concernant :

- l'action sociale d'intérêt communautaire ;
- la gestion d'un service d'hygiène et de santé intercommunal ;

- le service d'incendie et de secours (versement de la participation financière au fonctionnement du service d'incendie et de secours départemental) ;
- les actions environnementales ;
- la fourrière animale ;
- les missions complémentaires à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (hors GEMAPI) ;
- la participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique ;
- l'entretien et l'aide au fonctionnement d'une structure petite enfance multi accueil au centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël ;
- l'aménagement numérique du territoire ;
- la surveillance des plages en période estivale ;
- la propreté urbaine ;
- la création et gestion de la maison de l'Estérel ;
- la réalisation d'un schéma intercommunal de défense extérieure contre l'incendie ;
- les spectacles vivants et médiation culturelle à destination du jeune public dans le cadre « d'Aggloscènes juniors » ;
- les actions de maintien et de développement des activités agricoles ;
- la création, le maintien et l'accompagnement de l'emploi par la formation et le soutien au développement de l'enseignement supérieur, le soutien en partenariat avec les communes et/ou d'autres organismes publics, à la gestion des bâtiments d'accueil du public notamment le musée des troupes de marine et la maison du combattant « Galliéni », la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et la création et la gestion de la maison France Services.

LES ÉLUS

48

élus en 2025

La Communauté d'agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, également conseillers municipaux des différentes communes membres. Depuis le 11 juillet 2020, Frédéric Masquelier est le Président de la Communauté d'agglomération.

Le Président, les 14 Vice-Présidents et les 6 Conseillers délégués composent le Bureau communautaire qui assure certaines compétences déléguées par le Conseil communautaire.

Mandature 2020-2026



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

David RACHLINE

Maire de Fréjus



LE PRÉSIDENT

Frédéric MASQUELIER

Maire de Saint-Raphaël



2^E VICE-PRÉSIDENT

Paul BOUDOUBE

Maire de Puget sur Argens

3^e VICE-PRÉSIDENT

**Gérard CHARLIER
DE VRAINVILLE**

Adjoint au maire de Fréjus

4^e VICE-PRÉSIDENT

Guillaume DECARD

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

5^e VICE-PRÉSIDENT

Charles MARCHAND

Adjoint au maire de Fréjus

6^e VICE-PRÉSIDENTE

Martine ARENAS

Adjointe au maire
de Puget sur Argens

7^e VICE-PRÉSIDENT

Stéphane ISEPPI

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

8^e VICE-PRÉSIDENTE

Brigitte LANCINE

Adjointe au maire de Fréjus

9^e VICE-PRÉSIDENTE

Josiane CHIODI

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

10^e VICE-PRÉSIDENTE

**Françoise
DELAUNAY KAIDOMAR**

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

11^e VICE-PRÉSIDENT

Didier LEMAITRE

Conseiller municipal
de Roquebrune-sur-Argens

12^e VICE-PRÉSIDENTE

Danièle LOMBARD

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

13^e VICE-PRÉSIDENT

Gilles LONGO

Adjoint au maire de Fréjus

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Annie SOLER

Conseillère municipale de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Cédrick HUMBERT

Adjoint au maire de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Pierre CORDINA

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Jean-Paul REGGIANI

Conseiller municipal
des Adrets de l'Estérel

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Max BOYER

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Carine LEROY

Adjointe au maire de Fréjus

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION : UN DESTIN EN COMMUN

> LE PACTE DE GOUVERNANCE

Acte fondateur de la mandature, le Pacte de Gouvernance définit les modalités de la gouvernance de la Communauté d'agglomération pour 6 ans ainsi que les principes et les objectifs qui guident son action durant cette mandature. Adopté en 2021, il s'articule autour de trois axes.

Améliorer et optimiser le service rendu aux habitants en plaçant le citoyen au cœur de l'action des agents

Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place un contrat de confiance et de performance au sein des services de l'agglomération, favorisant un sentiment d'appartenance communautaire. Cela inclut la mutualisation des archives et des services informatiques, ainsi que la centralisation de la collecte des déchets et la gestion de l'eau sur le territoire. Ces mesures visent à améliorer l'efficacité et l'économie tout en répondant aux attentes évolutives du tourisme, notamment en matière de transition écologique.

Des méthodes de travail plus exigeantes ont été adoptées, soutenues par un cabinet externe pour promouvoir la culture du résultat et de la transparence. Le recentrage sur des projets phares du pacte de gouvernance permet de privilégier l'aboutissement des projets plutôt que la multitude de projets inachevés.

La recherche de partenariats avec d'autres niveaux de collectivités territoriales est également une priorité. Rapprocher la Communauté d'agglomération des citoyens est une autre priorité importante, impliquant la participation citoyenne au Conseil de développement, des réunions publiques sur les projets majeurs et des enquêtes de satisfaction des usagers.

Développer l'attractivité du territoire avec des investissements structurants

Les investissements visent à développer l'attractivité du territoire tout en consolidant l'économie locale. Cela passe notamment par la formation, notamment via le Campus connecté et des partenariats avec des organismes d'enseignement supérieur. La jeunesse est également prise en compte à travers des forums d'emploi et des initiatives de formation continue.

Le développement et la modernisation des parcs d'activités, ainsi que le soutien aux filières d'excellence comme l'agriculture, renforcent l'attractivité économique du territoire. Des investissements dans les infrastructures sportives et l'accueil d'événements internationaux contribuent également à accroître le rayonnement du territoire à l'échelle nationale comme internationale.

Renforcer la gestion des risques, la préservation de l'environnement naturel et les solidarités pour un territoire mieux protégé, durable et solidaire

L'accessibilité est au cœur des préoccupations dans une collectivité où près de 60 % des administrés ont plus de 60 ans, avec un renforcement des transports en commun, des aménagements cyclables et des initiatives pour les personnes à mobilité réduite, le tout dans des conditions de sécurité optimales.

En 2025, la gestion des risques naturels s'est renforcée à travers la montée en puissance du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), le déploiement d'outils innovants de gestion de crise et la poursuite d'investissements structurants en matière de prévention des inondations, notamment avec la mise en service du barrage de l'Aspé, le renforcement des digues du Reyran et l'entretien de 46 km de cours d'eau.

De nombreuses actions sont déployées pour promouvoir le développement durable, notamment à travers des mesures en matière de déchets, d'environnement et d'habitat. La politique sociale et urbaine vise à accompagner les habitants dans l'amélioration de leurs conditions de vie, tout en garantissant le respect de l'autorité publique et des biens communs.



> LA PROMENADE DES BAINS, UN PROJET EMBLÉMATIQUE POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Pensé pour valoriser cette baie exceptionnelle, il s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer le cadre de vie, dynamiser l'attractivité touristique et renforcer le développement économique du territoire.

Les travaux, qui ont débuté en mars 2024, se dérouleront progressivement jusqu'en 2032, avec une interruption estivale des travaux et en maintenant la fluidité des déplacements.

Travaux réalisés (2024-2026)

- À Fréjus : réaménagement du boulevard d'Alger
- À Saint-Raphaël : requalification de la partie Nord de la promenade, comprise entre le Casino et l'épi Diana (épi inclus)

Travaux à venir

- À Fréjus : réaménagement du boulevard de la Libération et du parking République
- À Saint-Raphaël : aménagement de la partie Sud (secteur du Veillat), ainsi que des quartiers Beaurivage, Santa Lucia, Frédéric Mistral, Felix Martin et du pont d'Arcole

Ce phasage, volontairement étalé dans le temps, répond à une double exigence : permettre la réalisation de travaux complexes tout en limitant les impacts sur la fréquentation touristique et la vie locale.

Pour restructurer les espaces publics, le projet met l'accent sur une diminution de l'empreinte de la voiture au profit des mobilités douces, et d'un environnement paysager apaisant. Un ruban de verdure, composé de 1000 arbres, sera planté le long du littoral, venant compléter les 350 arbres existants qui seront, pour partie, déplacés et replantés.

Ces arbres, issus de 50 espèces résistantes à la chaleur et économes en eau, sont pré-acclimatés dans une pépinière relais au Capitou avant leur transplantation définitive. Parmi les variétés sélectionnées figurent des Phoenix canariensis, Beaucarnea recurvata, Ficus nitida, Eucalyptus et Arbousiers, ainsi que des essences méditerranéennes et exotiques.

En parallèle, un aménagement spécifique pour les mobilités douces sera mis en place. Une ligne de navettes électriques en site propre permettra de relier les différents pôles du littoral tout en favorisant un mode de transport respectueux de l'environnement. Ce dispositif, doté d'une subvention de 2,75 M€ de l'État, sera complété par des accès adaptés aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, notamment à proximité de la plage du Veillat.

L'aménagement général respecte le patrimoine historique tout en intégrant une modernisation des infrastructures. Les revêtements seront réalisés en matériaux nobles, avec une colorimétrie inspirée de l'architecture Belle Époque, et une végétation dense pour recréer une identité forte et restaurer l'esprit des bains de mer du siècle dernier.

Avec un investissement global de 65 M€ HT de travaux, ce projet ambitieux redéfinit le littoral en conciliant qualité de vie, accessibilité et durabilité. Il représente une véritable opportunité de transformation pour le territoire, à la fois sur le plan paysager, écologique et touristique.

Plus d'information : esterelcotedazur-agglo.fr/la-promenade-des-bains

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION
Un destin en commun.

AR Prefecture

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE

1

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Le développement économique est au cœur des priorités de la Communauté d'agglomération.

Pour renforcer l'attractivité du territoire, plusieurs actions sont mises en place : accompagnement des entreprises, soutien à l'emploi et à la formation, valorisation du tourisme, dynamisation de l'agriculture et rayonnement culturel.

Ces initiatives visent à construire une économie locale forte, durable et innovante, au service des habitants et des acteurs du territoire.

➤ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE, EMPLOI ET FORMATION

Le développement économique demeure une priorité pour la Communauté d'agglomération, avec une volonté affirmée de valoriser les filières d'excellence du territoire et de renforcer son attractivité. Cette dynamique s'inscrit dans une approche transversale, en articulation étroite avec les autres politiques publiques communautaires, et repose sur plusieurs axes stratégiques : soutien à l'essor des entreprises, structuration d'une offre territoriale attractive, développement de l'emploi et de la formation, et accompagnement d'une agriculture locale durable.

La Direction du Développement Économique, intégrée au pôle Aménagement du Territoire et basée à la Maison de l'Économie à Fréjus, offre un guichet unique au service des acteurs économiques. En 2025, elle a accompagné 610 nouvelles demandes, principalement issues de porteurs de projets (48,7 %) et d'entreprises (36 %), avec une répartition équilibrée entre femmes (51 %) et hommes (49 %). Les projets portent majoritairement sur la création d'activités (32 %), ainsi que l'accompagnement, la recherche de foncier et la visibilité des entreprises.

La Maison de l'Économie confirme son rôle central dans l'écosystème local, avec 3648 visiteurs accueillis et 878 réservations d'espaces enregistrées en 2025. Elle s'appuie sur un réseau partenarial incluant notamment les acteurs de l'accompagnement à l'emploi et à la création d'entreprise tout en proposant des services de proximité avec des permanences délocalisées.

L'année 2025 a été marquée par des événements majeurs, favorisant les échanges et le dynamisme économique du territoire. Le Forum de l'Emploi Saisonnier a réuni 1300 candidats et 80 recruteurs, générant 200 embauches immédiates et de nombreux entretiens. La Journée de l'Entrepreneur, qui a rassemblé près de 300 participants, a mis à l'honneur l'innovation à travers des ateliers dédiés à l'intelligence artificielle. Le Forum du Lycéen et de l'Étudiant (1200 participants, 90 exposants) et la Nuit de l'Orienta-

tion (plus de 1000 visiteurs) ont, quant à eux, contribué à renforcer l'information et l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours. Cette dynamique a été enrichie par des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation, avec l'organisation de la première édition du jury final du programme Les Entrep' Est Var, qui a accompagné de jeunes porteurs de projets, ainsi que le lancement du Hub Innovation Var Est à la Maison de l'Économie, réunissant près de 120 participants autour du soutien aux start-up innovantes et au développement de nouvelles synergies économiques sur le territoire.

En matière de formation, le Campus connecté Estérel Côte d'Azur a accueilli 38 étudiants en 2025, avec un taux de réussite de 61 % et 17 diplômés. Son intégration à la Maison de l'Économie et la mobilisation de nombreux partenaires témoignent de la volonté de la collectivité de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et de répondre aux besoins localement.

Le lancement du Projet Alimentaire Territorial a posé les bases de la politique agricole et alimentaire du territoire autour d'objectifs ambitieux : favoriser une alimentation locale, saine et accessible, structurer les filières et lutter contre la précarité alimentaire. Ce programme s'accompagne d'actions concrètes, telles que le soutien à la plateforme Ô Paysans, la réalisation de diagnostics ou encore des actions de sensibilisation auprès du public scolaire.

Sur le plan budgétaire, l'exercice 2025 s'élève à 1,51 M€, traduisant un engagement soutenu de la collectivité. Les crédits ont été majoritairement consacrés au fonctionnement, notamment au soutien des acteurs économiques via les subventions et cotisations, tandis que les investissements restent conditionnés à l'avancement des projets.

À travers l'ensemble de ces actions, la Communauté d'agglomération confirme sa mobilisation en faveur d'une économie locale innovante et solidaire, au service de l'emploi et de l'attractivité du territoire.

44
spectacles

➤ L'ÉQUIPEMENT CULTUREL ET LA CULTURE POUR TOUS

Porté par son Conseil d'administration et le soutien continu de l'agglomération, le Théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur réaffirme en 2025 son engagement en faveur du spectacle vivant. Équipement emblématique du territoire, il déploie une programmation à la fois exigeante et accessible, couvrant l'ensemble des disciplines – théâtre, danse, musique, cirque, humour – et s'adresse à tous les publics, tout en consolidant son assise à l'échelle intercommunale.

La saison 2024-2025 s'est distinguée par une offre artistique riche et éclectique, mêlant grands noms, créations contemporaines et propositions audacieuses. Ce dynamisme s'est traduit par une fréquentation soutenue et une réelle fidélité du public, confirmant l'ancrage du théâtre dans les habitudes culturelles du territoire. À cet égard, la **première édition du Festival Estérel Circus** a marqué un tournant dans l'offre culturelle de la région, en investissant les différentes communes de l'agglomération. Cet événement itinérant a permis d'aller à la rencontre des habitants et de proposer une offre artistique innovante au plus près des lieux de vie.

Au-delà de la scène, Le Forum joue un rôle essentiel en matière d'éducation artistique et culturelle. De nombreux jeunes ont ainsi

bénéficié de parcours dédiés, associant ateliers, rencontres avec les artistes et découverte du spectacle vivant. Ces actions contribuent à éveiller la sensibilité artistique dès le plus jeune âge et à favoriser l'accès à la culture.

Le théâtre s'impose également comme un acteur engagé à travers des initiatives thématiques telles que la journée dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore des actions menées en direction des publics éloignés (structures sociales, médico-sociales, Mission Locale). Il participe ainsi activement à la cohésion sociale et à l'inclusion, en faisant de la culture un véritable levier de partage et d'émancipation.

Le Forum confirme enfin son rôle de lieu de vie et d'échanges, en développant des partenariats solides avec les acteurs économiques et en accueillant de nombreux événements. Cette dynamique renforce son attractivité et contribue pleinement au rayonnement culturel d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

À travers l'ensemble de ces actions au service de toutes les générations, Le Forum s'impose comme un espace de création, de transmission et de rencontre, profondément ancré dans son territoire et rayonnant bien au-delà de l'agglomération.

104
leviers de rideau

32 271
spectateurs

555 777 €
de recettes de
billetterie

10 169
jeunes accueillis dans
des projets culturels

227
heures d'ateliers
artistiques

+80
mécènes et
partenaires « Cercle
du Forum »

204 475 €
de mécénat
(numéraire et nature)

➤ TOURISME

Le territoire avec 347,2 km², doté de 51 km de littoral alternant plages et criques, bénéficie de plus de 3 000 h d'ensoleillement par an. Ces atouts naturels, associés au massif de l'Estérel et à une offre riche en activités sportives et culturelles, en font une destination touristique particulièrement attractive. Le tourisme, première activité économique et principale source d'emploi, a généré en 2025, 15 millions de nuitées, contribuant à positionner le Var comme premier département français en la matière (hors Paris), avec plus de 80 millions de nuitées.

La Communauté d'agglomération s'appuie sur l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), compétent pour Puget sur Argens et Les Adrets de l'Estérel, afin de promouvoir et d'animer l'offre touristique. Organisé autour de deux bureaux ouverts à l'année, ce service public assure l'accueil, l'information et la valorisation du territoire, notamment à travers l'édition de supports, l'animation numérique et l'organisation d'événements. Il développe également des dispositifs d'accueil « hors les murs », renforcés en 2025 par une présence dans les campings, sur les marchés nocturnes et via un stand permanent au centre commercial de Puget sur Argens, permettant de toucher un public élargi. Cette dynamique s'est traduite par une hausse de la fréquentation estivale, en particulier au Bureau d'Information Touristique des Adrets de l'Estérel. Au total, les bureaux de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel ont accueilli près de 4 800 visiteurs en 2025. Elle s'accompagne également d'un développement

significatif des dispositifs d'accueil « hors les murs », ayant permis de toucher plus de 1 000 visiteurs supplémentaires et de renforcer la diffusion de l'offre touristique à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

L'année 2025 marque une étape majeure avec l'obtention du classement en catégorie II, reconnaissance nationale attestant de la qualité de l'accueil et de l'organisation du service. Cette évolution s'accompagne d'une modernisation des outils, notamment avec le lancement, pour la première fois, d'un site internet bilingue, améliorant la lisibilité de l'offre et l'expérience utilisateur.

Le modèle économique repose principalement sur la taxe de séjour, qui constitue un levier essentiel de financement, auquel viennent s'ajouter des contributions départementales (10 %) et régionales depuis 2023 (34 %). Ces moyens permettent de financer les actions de promotion, la communication et l'organisation d'événements tels que les soirées estivales, les concerts ou les animations grand public.

Par ailleurs, l'OTI s'inscrit dans une démarche de valorisation des atouts locaux, notamment à travers le développement de l'oénotourisme avec le label « Vignobles et Découvertes », ou encore la mise en œuvre d'animations innovantes, comme les « Escapes Games » en extérieur, les soirées estivales, l'Estérel Circus, ou encore plus récemment, les concerts de musique classique à l'église qui rencontrent un large succès auprès des habitants comme des visiteurs.



VIVRE ET HABITER

La Communauté d'agglomération exerce des compétences essentielles touchant à des domaines importants pour le quotidien des habitants et la qualité de vie, qu'il s'agisse de transports, d'habitat, ou de traitement des déchets. Les questions de santé, d'hygiène, de prévention sont également au cœur des préoccupations des services de l'agglomération, en pointe avec ses partenaires sur les questions de solidarité.

➤ TRANSPORTS ET MOBILITÉ

En 2025, Estérel Côte d'Azur Agglomération a continué à structurer son offre de mobilité en phase avec les besoins des usagers du territoire. Plusieurs actions ont été menées, notamment pour continuer d'améliorer le service des transports collectifs, le développement du covoiturage et l'extension du réseau de recharge pour véhicules électriques.

Le réseau «Le Bus», depuis les ajustements opérés afin de mieux répondre aux usages, a connu une fréquentation en hausse, avec 2 475 572 voyages enregistrés (+2,6 % par rapport à 2024). Mieux structurée et adaptée aux personnes à mobilité réduite grâce au réseau Handibus (4007 voyages en 2025), l'offre de Transports est appelée à évoluer grâce au nouveau marché de délégation de transport (DSP) dont la mise en œuvre est prévue au 1^{er} janvier 2027. L'offre de transport sera renforcée, avec une augmentation de 2,6 % des kilomètres parcourus et un développement des lignes structurantes (1, 2, 21 et 23) et la création de cinq nouvelles zones de transport à la demande, en complément du dispositif existant.

Le service évoluera aussi avec la mise en place d'un bus nocturne au départ de Fréjus en période estivale, ainsi qu'un renforcement global des moyens. Le parc comptera 85 véhicules, majoritairement propres (électriques, hybrides ou HVO).

Enfin, la modernisation du réseau passera par un nouveau système billettique, facilitant à terme l'interopérabilité avec les réseaux voisins.

Le covoiturage a connu un développement notable grâce au partenariat avec Blablacar Daily. Soutenu par un dispositif d'incitation financière, ce service a permis à 1090 utilisateurs de réaliser au moins un trajet, pour un total de 59 576 déplacements. L'agglomération a consacré 50 000 € à ce dispositif en 2025.

En matière de mobilités douces, les communes ont été accompagnées dans la mise en œuvre du Schéma directeur vélo. Les travaux sur le giratoire de Vaucoeurs, comportant un réseau de pistes cyclables, ont été finalisés et le montage administratif pour le déploiement de vélos en Libre-Service a été engagé à l'échelle des cinq communes de l'Agglomération. Afin de montrer l'exemple, 12 box vélos sécurisés pour les agents de l'Agglomération ont été installés dans le cadre du Plan de mobilité employeur.

Enfin, dans le but d'encourager l'usage de véhicules électriques et assurer un service aux usagers, le déploiement du réseau de bornes de recharge WiiiZ a été poursuivi. Le territoire compte désormais 62 bornes en service, contre 42 en 2024, avec pour corrélatif et objectif une baisse des émissions de CO₂.

+ 53 M€

Budget de fonctionnement

➤ PROPRETÉ ET VALORISATION DES DÉCHETS

Estérel Côte d'Azur Agglomération est responsable en lien avec le Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Est-Var (SMiDDEV) de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire.

Cette politique recouvre plusieurs volets : la réduction des déchets, l'amélioration du tri, et la valorisation des matières recyclables sans oublier un corollaire important de cette politique d'ensemble à savoir la propreté urbaine. L'ensemble de ces actions constitue le premier poste de dépenses en fonctionnement du territoire avec un budget de 53 millions d'euros en 2025 pour 86 423 t. de déchets traités (contre 87 300 t en 2024).

Après une année 2024 marquée par l'externalisation de la collecte et de la propreté, l'année 2025 a été caractérisée par des ajustements opérationnels visant à optimiser la gestion des déchets. Parmi les principales évolutions figurent l'adaptation des fréquences de collecte à Saint-Raphaël, la préparation d'un nouveau contrat intégrant le renforcement de certaines prestations (collecte des ordures ménagères, mise à disposition de caissons, balayage et décrassage), ainsi que la suppression ciblée de la collecte des encombrants en zones industrielles.

La collectivité a également poursuivi le déploiement de nouveaux dispositifs, notamment la collecte des déchets verts à Puget sur Argens et l'extension des points d'apport volontaire avec la mise en place de 53 colonnes aériennes et 20 colonnes semi-enterrées. Les biodéchets dans les écoles et les déchets issus du textile ont encore fait l'objet de collectes spécifiques représentant respectivement 151t et 327t.

Des actions transversales ont complété ces évolutions, incluant la mise en place d'indicateurs de performance, l'élaboration du RPQS 2024 et l'amélioration de la sécurité des tournées conformément aux recommandations réglementaires.

La lutte contre les incivilités, notamment par la collecte des mégots, s'est poursuivie avec 40 nouveaux points de collecte installés en 2025, la distribution de 6 000 cendriers de poche via les Offices du Tourisme, les points d'accueil des mairies et de l'Agglomération, sur les plages et lors d'événements.

Enfin, s'agissant des déchèteries, le déploiement des badges d'accès a été poursuivi avec 1216 badges attribués sur un total de 34 570. Des travaux de rénovation et de mise aux normes ont été réalisés sur les sites de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel.

86 423
tonnes de déchets
traités

384 264
mégots collectés
et valorisés

6 000
cendriers de poche
distribués

53
colonnes aériennes
et 20 colonnes semi-
enterrées

34 570
badges d'accès
aux déchèteries

935

vaccins administrés
(+17 % par rapport à 2024)

➤ SANTÉ, VACCINATION ET PRÉVENTION

704
personnes
vaccinées7390
carnets
de vaccination
contrôlés229
enfants pas
à jour sur les
vaccinations
obligatoires15
actions de santé
menées sur
le territoire58
vaccins fournis
à Promo Soins898
personnes aux
Rencontres Santé

La politique de Santé poursuivie par Estérel Côte d'Azur Agglomération se décline en différents volets, axés sur la prévention, l'information grand public et des séances de vaccination ciblées et en proximité.

En application de la délégation du Département du Var, l'agglomération a organisé en 2025, 20 séances de vaccination gratuites destinées aux plus de 6 ans, incluant prescription et administration, tout en assurant également la campagne de vaccination antigrippale pour le personnel communal des cinq villes et pour les agents intercommunaux. Plus de 704 personnes ont ainsi été vaccinées et près de 935 vaccins administrés (+17%) au centre Epsilon1 de Saint-Raphaël, sans compter les 104 personnes vaccinées lors de séquences délocalisées (Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Puget sur Argens). 7390 carnets de vaccination ont également été contrôlés en 2025. Un suivi régulier des enfants non à jour est réalisé en complément en lien avec les services Éducation des communes. En effet en 2025, il a été constaté que 229 enfants du territoire n'étaient pas à jour des vaccinations obligatoires.

Prévention et information étant indissociables, les Rencontres Santé, lancées en octobre 2022, constituent un outil central de promotion de la santé favorisant l'échange, l'information et la prévention autour de thématiques accessibles et actuelles (Mal de dos, cancers...). En 2025, 898 personnes sont venues assister à l'une de ces Rencontres. Elles permettent d'apporter une information

fiable et complète, de renforcer la visibilité du service, de fidéliser les participants et de développer des partenariats à forte valeur ajoutée (CHI, La ligue contre le cancer, le média santé MProvence...).

Le service santé a par ailleurs pris part à de nombreux événements portés par les communes et les partenaires institutionnels et associatifs, permettant de diffuser des messages de prévention ciblés (Journée Mars Bleu, Journée de prévention en santé sexuelle, Salon des seniors, Congrès Silver, Octobre Rose) et de renforcer la visibilité de ses missions auprès des publics.

Le service santé a également été force de proposition en organisant ou coorganisant des actions structurantes, souvent en partenariat, répondant aux besoins identifiés sur le territoire en matière de formation, d'information ou de prévention auprès de diverses structures.

Ces démarches s'inscrivent pleinement dans l'objectif de faire d'Estérel Côte d'Azur, un territoire solidaire et attentif à la santé de ses habitants, conformément aux orientations du Pacte de gouvernance.

L'année 2025 a été enfin marquée par la poursuite et la consolidation de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) dont est partie prenante l'Agglomération et ses nombreux partenaires unis et mobilisés pour mieux se coordonner et participer à des actions structurantes en matière de santé mentale, santé environnementale, vieillissement, accès aux soins, prévention.

129

contrôles d'établissements alimentaires

➤ HYGIÈNE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

À travers son service Hygiène et Santé Environnementale, l'Agglomération met en œuvre des actions visant à garantir la protection de la santé publique et la qualité du cadre de vie. Ces interventions sont conduites en coordination avec les communes, les habitants et les partenaires institutionnels, et couvrent notamment le contrôle des établissements alimentaires, la prévention des nuisances, la lutte contre l'insalubrité des logements ainsi que la surveillance des eaux de baignade.

En 2025, l'activité du service en matière de sécurité sanitaire des aliments a été soutenue. Au total, 129 contrôles, programmés ou inopinés, ont été réalisés dans les établissements du territoire. Ces inspections ont donné lieu à différentes mesures administratives, dont 66 mises en demeure, 5 fermetures immédiates, 12 mises en conformité et 6 procès-verbaux.

Dans le domaine de la santé environnementale, le service a enregistré 474 signalements. Ces signalements concernaient principalement des situations d'habitat dégradé ou insalubre, des nuisances sonores d'origine professionnelle et des problématiques liées à l'assainissement. Des rappels à la réglementation ont été adressés dans 63 cas, dont 4 situations présentant un risque sanitaire

avéré. Le service a également poursuivi ses actions de surveillance de la qualité de l'air intérieur, notamment au regard des enjeux liés au radon et à l'ambroisie, dans les logements et établissements recevant du public.

Le suivi sanitaire des eaux de baignade a fait l'objet d'une attention particulière, avec 180 analyses réalisées durant la période estivale. Ce dispositif de contrôle a été renforcé afin de tenir compte de conditions météorologiques ponctuellement défavorables, susceptibles d'altérer la qualité des eaux.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires intervenues en 2024, le service n'instruit plus les demandes de permis de construire relatives aux maisons individuelles et aux piscines privées. Il poursuit en revanche l'examen des projets intégrant des zones de baignade ouvertes au public.

Enfin, le service a engagé la modernisation de ses outils internes, avec notamment la refonte en cours du logiciel de gestion des eaux de baignade, en lien avec le service informatique de l'Agglomération, afin d'améliorer le suivi des données et l'efficacité des interventions.

66

mises en demeure

5

fermetures
immédiates

474

signalements
d'habitats dégradés

180

analyses des eaux
de baignade

455

logements locatifs sociaux aidés

> HABITAT

L'Agglomération, à travers son service Habitat, décide et met en œuvre des actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ainsi qu'en matière d'amélioration du parc immobilier bâti public ou privé.

Cette politique est déclinée dans un Programme Local de l'Habitat (PLH), document stratégique de programmation permettant de définir les actions nécessaires au développement cohérent de l'habitat sur le territoire pour une période de 6 ans : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Le 3^e PLH 2018-2023, adopté le 26 juin 2018, a été prorogé jusqu'au 28 août 2026.

Le 4^e PLH est en cours d'élaboration et a fait l'objet de divers comités et ateliers.

La stratégie globale déployée par l'Agglomération, au-delà de renforcer son rôle dans le pilotage, la coordination et l'animation en matière d'aménagement du territoire, vise à produire une gamme d'offre nouvelle de logements de qualité et mieux

adaptée aux besoins tout en améliorant le parc de logements existants.

Au chapitre des financements et projets réalisés, le bilan fait apparaître 455 logements locatifs sociaux supplémentaires aidés, 12 garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux et 324 logements locatifs sociaux neufs livrés (309 sur la commune de Fréjus et 15 sur la commune de Saint-Raphaël), chiffres auxquels il faut encore ajouter 2 logements labélisés « HandiToit UFR ».

38413€ ont par ailleurs été versés aux propriétaires privés dans le cadre de la rénovation de leur logement (rénovation énergétique et d'adaptation à la perte d'autonomie).

L'ensemble des actions conduites par Estérel Côte d'Azur Agglomération se fait en lien avec les bailleurs sociaux et les divers partenaires mobilisés à ses côtés, promoteurs, collectivités ou associations : Département, HandiToit, Agence Départementale d'Information sur le Logement du Var (ADIL), mais aussi l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

324

logements locatifs
sociaux neufs livrés

38413€

versés pour la
rénovation de
logements privés

12

garanties d'emprunts
accordées

➤ SOLIDARITÉS, ASSOCIATIONS

Le service Solidarités d'Estérel Côte d'Azur Agglomération intervient en faveur des publics fragiles, en situation de précarité, de handicap ou éloignés des services publics. En lien avec ses partenaires, il contribue à structurer une action territoriale visant à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.

Dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire, le service pilote la Convention Territoriale Globale (CTG), engagée en 2024, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, les communes membres et le tissu associatif. Ce dispositif vise à améliorer la coordination et la lisibilité des actions en direction des seniors, des personnes en situation de handicap, des familles, de la petite enfance, de la jeunesse ainsi que des victimes de violences intrafamiliales. À ce titre, plusieurs outils ont été développés en 2025 : ateliers thématiques, formations à destination des agents, guides pratiques et annuaires de ressources.

En 2025, dix Rencontres Trimestrielles de Réseau (RTR) et huit rencontres exceptionnelles ont été organisées. Elles ont permis de renforcer les échanges entre acteurs locaux et d'approfondir les connaissances

sur les enjeux liés à la petite enfance, au handicap et à la jeunesse. Une action spécifique de sensibilisation au cyberharcèlement a également été menée sous la forme d'un atelier ludo-pédagogique de type «Escape Box».

En matière d'accès aux services publics, la Maison France Services de Boulouris, ouverte en février 2024, propose un accompagnement gratuit à partir d'un bouquet de services regroupant en un lieu unique douze opérateurs nationaux, dont La Poste. En 2025, 2 937 usagers y ont été accueillis et accompagnés par trois agents. L'ouverture d'une seconde antenne à Fréjus est prévue en 2026. Par ailleurs, les ateliers numériques, conduits en partenariat avec La Poste, se poursuivent.

Le service assure également l'instruction des demandes de subventions et le suivi de leur versement aux associations (hors développement économique et politique de la ville). Une vigilance particulière est portée à la mise en œuvre effective des actions financées. En 2025, le montant total des subventions attribuées s'élève à 3 920 420 €, soit une hausse de 2,78 % par rapport à 2024.

29 076

spectateurs pour les matchs de handball professionnel

> DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES PRATIQUES SPORTIVES

20
spectateurs
pour matchs
professionnels
LIQUIMOLY

4
matchs de Coupe
d'Europe EHF

12
rencontres
de Fédérale 2
au stade Rossi
heures d'utilisation
du stade
Eugène Rossi

L'Agglomération Estérel Côte d'Azur assure la gestion de plusieurs équipements structurants dédiés à la pratique sportive de haut niveau et au développement des activités physiques sur le territoire. À ce titre, le club de rugby du CARF et le club de handball, le SRVHB, disposent d'installations spécifiques situées à proximité l'une de l'autre : le stade Eugène Rossi et le Palais des sports Jean-François Krakowski. Le Stade Louis Hon accueille l'Etoile Football Club de Fréjus-Saint-Raphaël.

En 2025, le Palais Jean-François Krakowski a accueilli 20 rencontres professionnelles de handball masculin, toutes retransmises à la télévision, pour une fréquentation totale de 29 076 spectateurs. Cet équipement a aussi été le lieu d'accueil de nombreuses compétitions et manifestations sportives, notamment en judo, jiu-jitsu brésilien, taekwondo, ainsi que d'un festival dédié à l'e-sport organisé en juin. Cette programmation diversifiée illustre la volonté de l'Agglomération de renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur une offre sportive élargie. En complément, 149 événements ont été organisés dans l'espace salon VIP.

Le stade Eugène Rossi a, pour sa part, accueilli 12 rencontres de rugby de Fédérale 2 et 10 rencontres de Fédérale 3 au cours de l'année.

Au Stade Louis Hon, ce sont 27 matchs qui ont été disputés, soit 1598 heures d'utilisation, entraînements compris.

Au-delà de l'accueil d'événements sportifs de haut niveau, l'Agglomération mène une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous. Le soutien au sport scolaire se traduit notamment par l'organisation de séances dédiées aux élèves de plusieurs établissements du territoire, représentant 15 créneaux hebdomadaires pour environ 50 élèves pratiquant le rugby ou le handball.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil des publics, le stade Eugène Rossi a fait l'objet d'un reclassement en catégorie 1, avec une capacité portée à 2 458 places grâce à l'installation de tribunes modulables.

Au total, les équipements sportifs communaux ont enregistré plus de 4 000 heures d'utilisation en 2025, incluant entraînements, compétitions et événements. Cette fréquentation soutenue confirme leur rôle central dans la structuration et l'animation de la vie sportive du territoire. Celle-ci s'illustre également avec l'organisation en 2025 d'événements sportifs d'ampleur, facteur de rayonnement pour le territoire : la compétition de triathlon international (T100) et les 10 kms Estérel Côte d'Azur.



PRÉSERVER ET AMÉNAGER

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour préserver le cadre de vie des habitants et accompagner un aménagement équilibré du territoire. À travers la prévention des inondations, la gestion de l'eau, la planification urbaine, les grands projets, la transition écologique et la politique de la ville, elle déploie des actions concrètes au service de la sécurité, de la qualité de vie et de la cohésion territoriale.

Cette mobilisation vise à concilier protection des ressources, adaptation aux enjeux climatiques, modernisation des équipements et développement harmonieux au bénéfice de tous.

14,9 M€

consacrés aux dépenses d'investissement
pour la GEMAPI (Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention des Inondations)

➤ PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Depuis 2018, Estérel Côte d'Azur Agglomération exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) afin d'assurer une gestion cohérente des milieux aquatiques et de réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques hydrauliques et littoraux. Le service, structuré autour de plusieurs sections opérationnelles, intervient à la fois sur l'entretien des cours d'eau, la gestion des ouvrages hydrauliques, la prévention des inondations et la protection du littoral, tout en accompagnant les propriétaires privés et en coordonnant les actions avec les partenaires institutionnels.

Cette compétence s'inscrit dans une continuité historique de l'action publique locale : la lutte contre les inondations était initialement portée par le SIVOM Fréjus-Saint-Raphaël (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), avant d'être reprise par la Communauté d'Agglomération Fréjus Saint-Raphaël (CAFSR) en 1999, puis intégrée, dans un cadre élargi et renforcé, au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération depuis 2018 au titre de la GEMAPI.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue et la poursuite d'opérations majeures. La mise en service du barrage de l'Aspé, couplée à l'efficacité confirmée du bassin de Vaulongue, constitue un levier majeur de régulation des crues sur le bassin versant de la Garonne. Parallèlement, les digues du Reyran (16 km) ont fait l'objet d'opérations de maintenance et de surveillance renforcées, incluant des inspections régulières, des travaux de réparation et l'installation de dispositifs de suivi et de caméras pour optimiser la gestion en période de crise. Le chantier du système d'endiguement de la Palud a également avancé, avec des travaux de terrassement, la mise en place de palplanches et des aménagements associés, contribuant à renforcer la protection de cette

zone d'activités.

L'entretien des cours d'eau s'est intensifié, avec 46 km traités en 2025, dont 40,3 km de canaux urbains et 5,65 km de cours d'eau naturels. Ces interventions, complétées par des campagnes de ramassage de déchets et des inspections régulières (plus de 100 rapports réalisés), participent au maintien du bon écoulement des eaux et à la prévention des embâcles. En parallèle, un important travail de sensibilisation et de suivi réglementaire a été mené auprès des propriétaires riverains, avec plusieurs centaines de courriers adressés pour rappeler leurs obligations d'entretien.

Sur le littoral, la collectivité a poursuivi les démarches réglementaires et techniques relatives aux projets de protection contre l'érosion et la submersion marine, notamment le mur d'arrière-plage de Fréjus et les aménagements du front de mer. Des travaux préparatoires, tels que la mise en place de palplanches et les études d'impact, ont permis d'anticiper les futurs aménagements et de renforcer la résilience des zones côtières face aux aléas climatiques.

La prévention des inondations constitue un axe prioritaire, avec la poursuite du dispositif ALABRI (127 diagnostics réalisés en 2025), visant à réduire la vulnérabilité des habitations exposées. Le déploiement du système d'annonce de crue et le développement de nouvelles stations hydrométriques renforcent la capacité d'anticipation des événements. Le service participe également activement au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et à l'élaboration du futur Programme d'Études Préalables (PEP), structurant la stratégie à moyen terme.

Les études hydrauliques et réglementaires ont connu une avancée significative, avec le lancement ou la préparation de plusieurs opérations majeures, dont l'Action 44B sur les bassins versants de la Garonne, du Pédégal

46 km
de cours d'eau
entretenus

220 km
de cours d'eau
(dont une majorité
en domaine privé)

127
diagnostics ALABRI

+ 192 ha
de zones urbaines
sont fortement
exposés au risque
inondation
sur les communes
de Fréjus
et Saint-Raphaël

+ 8 M€
Budget PICS

et du Valescure, ainsi que des études sur les interactions entre réseaux pluviaux et cours d'eau. Ces travaux permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique du territoire et d'orienter les investissements futurs.

Sur le plan budgétaire, l'exercice 2025 traduit un engagement soutenu de la collectivité, avec un budget global d'environ 14,9 M€, dont 2,67 M€ en fonctionnement (taux d'exécution de 96%) et 12,23 M€ en investissement (63%). Ces moyens financiers, complétés par des subventions de l'État à hauteur d'environ 800 000 €, permettent de financer les opérations et d'inscrire l'action du service dans une programmation pluri-annuelle cohérente.

Au total, le territoire compte 220 km de cours d'eau répartis sur 8 bassins versants, dont une majorité en domaine privé, avec 46 km entretenus en 2025. Les actions menées contribuent directement à la protection des populations et des infrastructures, dans un contexte où plus de 192 ha de zones urbaines demeurent fortement exposés au risque d'inondation, notamment sur les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël.

En complément des actions engagées en matière de lutte contre les inondations, le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) constitue un outil majeur de gestion de crise et d'information en cas d'épisodes météorologiques, mobilisable en appui aux cinq communes du territoire.

En 2025, l'Agglomération a poursuivi le renforcement de ses capacités opérationnelles à travers la consolidation de ses moyens humains, techniques et organisationnels. Des actions concrètes témoignent de cette volonté d'anticiper les risques et de protéger durablement le territoire : déploiement d'outils performants de gestion de crise et d'un réseau radio dédié, acquisition d'équipements spécialisés de lutte contre les inondations assortis de dispositifs de suivi en temps réel, ainsi que le renforcement de la préparation opérationnelle des communes afin de structurer les procédures d'intervention et de garantir une réponse rapide

et coordonnée en cas d'événement sur le territoire. L'Agglomération s'affirme également comme un des acteurs précurseurs dans l'intégration de solutions numériques innovantes au service de la gestion de crise, notamment à travers le déploiement des outils Crimson et Wiki Predict.

Cette montée en puissance s'inscrit dans un cadre budgétaire global maîtrisé et réglé, avec des dépenses de fonctionnement s'élevant à 7 997 450 € et un investissement de 20 000 €, exécutés à hauteur de 97,5 %, traduisant la rigueur de gestion et l'engagement constant des équipes au service de la sécurité des habitants.

Les dépenses de fonctionnement sont très majoritairement constituées de contributions obligatoires et de dispositifs de sécurité civile. Elles se répartissent principalement entre la convention annuelle de surveillance des plages, évaluée à environ 676 000 €, et la cotisation versée au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), qui s'élève à plus de 7,4 M€.

La contribution de l'Agglomération au SDIS relève d'un mode de calcul mutualisé entre les établissements publics de coopération intercommunale. Elle est ainsi déterminée majoritairement en fonction de la population (à hauteur de 80 %), complétée par un critère opérationnel lié à l'activité de secours constatée à N-2 (10 %) et par un indicateur de richesse du territoire (10 %). Ce mécanisme assure la répartition des charges de sécurité civile à l'échelle départementale.

L'année 2025 confirme la montée en puissance de la compétence GEMAPI, portée par une action coordonnée et résolument tournée vers l'anticipation des risques et l'adaptation aux enjeux climatiques. En consolidant les ouvrages, la connaissance des risques et la préparation des acteurs, la collectivité déploie une politique durable au service de la sécurité et de la résilience du territoire.

➤ AMÉNAGEMENT : LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) constitue un cadre stratégique essentiel pour l'aménagement du territoire inter-communal. Il garantit la cohérence des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilités et de protection de l'environnement, tout en anticipant les transitions liées au changement climatique, aux mutations énergétiques et démographiques. Document supérieur aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) des cinq communes, Il est compatible avec le SRADDET, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre Territorial de la Région PACA.

En 2025, le service Aménagement du Territoire a poursuivi sa mission de veille stratégique, avec le suivi des évolutions des PLU, de leur compatibilité avec le SCoT et notamment avec les orientations de la loi Climat et Résilience et du SRADDET du 22 août 2021 qui prescrit les objectifs de sobriété foncière et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Cette démarche a été conduite dans un esprit de dialogue avec les partenaires institutionnels (DDTM, Région, Fédération des SCoT ...). L'activité du service s'est appuyée sur un budget global maîtrisé, avec 91650€ de fonctionnement – principalement dédiés à la cotisation à l'AUDAT Var – et des investissements significatifs à hauteur de 194 670€ liés à la révision du SCoT, notamment les marchés d'études engagés et les missions de concertation et sondages IFOP.

L'année a vu la poursuite de la révision du SCoT, conduite selon un calendrier ambitieux. Ce travail a mobilisé six prestataires spécialisés (AUDAT Var, PLANED, ECOVIA, DL Avocats, AID, TTI), et a donné lieu à une concertation particulièrement riche autour du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), pièce maîtresse du SCoT : 12 réunions techniques, 15 ateliers avec élus, 10 rencontres avec les maires, 3 comités de pilotage et 2 conseils communautaires. À cela s'ajoutent des actions de participation citoyenne, avec un sondage auprès de 800 habitants, ainsi que plusieurs réunions publiques et ateliers participatifs.

Le déploiement de l'outil MOS (Mode d'Occupation des Sols) a renforcé la capacité d'analyse territoriale, en permettant un suivi précis de l'évolution de l'occupation et des usages des sols sur près de vingt ans. Cet outil permet de mesurer

la consommation foncière, de calculer le potentiel foncier et de proposer des objectifs de sobriété à l'horizon 2050.

Les orientations stratégiques issues de cette démarche définissent une trajectoire de développement équilibrée, fondée sur une croissance démographique maîtrisée de +0,3% par an. Elles intègrent un objectif de production de 11000 logements sur 20 ans, tout en limitant la consommation foncière à 171ha. Le projet vise également à renforcer le dynamisme économique du territoire, avec un objectif d'un emploi créé pour trois habitants supplémentaires et une densité cible de 80 emplois à l'hectare.

L'année 2025 a connu deux temps forts. Le 3 juin 2025, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été débattu en conseil communautaire. Le 29 décembre 2025, le SCoT a été arrêté avec l'approbation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ces deux temps traduisent un travail d'appropriation fort du projet par les élus conduit en étroite relation avec les communes, les partenaires institutionnels et le grand public, renforçant la légitimité et la lisibilité du document.

Au-delà de la révision, le service a poursuivi ses missions d'accompagnement des communes, en veillant à la compatibilité des PLU, en participant aux consultations et réflexions partenariales (le projet de Parc naturel régional du Massif des Maures, de l'Estérel et du Tanneron) et en apportant un appui technique sur les projets d'aménagement.

Les perspectives s'inscrivent dans la poursuite de cette dynamique, avec les phases de consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique prévue en 2026 et une approbation du SCoT début 2027. Parallèlement, la collectivité renforcera la pédagogie autour des enjeux fonciers et accompagnera les communes dans la mise en œuvre opérationnelle des orientations, notamment à travers le suivi de la consommation d'espace et la structuration d'un observatoire foncier.

À travers cette démarche, Estérel Côte d'Azur Agglomération affirme sa volonté de construire un projet de territoire équilibré et durable, conciliant développement économique, préservation des ressources foncières et qualité de vie pour l'ensemble des habitants.

➤ EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES

Estérel Côte d'Azur Agglomération assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire, dans le cadre d'une organisation pilotée par le pôle Cycle de l'Eau. L'eau potable est produite et potabilisée par le Syndicat des Eaux du Var Est, puis distribuée dans le cadre d'un contrat de concession confié à la société CMESE (groupe Veolia) depuis 2023 pour une durée de 20 ans. À noter également la gestion spécifique du secteur du Trayas, assurée en régie directe.

En matière d'assainissement, un nouveau contrat de concession est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025 pour la commune de Roquebrune-sur-Argens, étendu à l'ensemble du territoire à compter de 2026 pour une durée de 18 ans. Ce nouveau cadre contractuel permet de garantir la continuité et la qualité du service tout en renforçant les exigences en matière de performance et d'investissement.

L'année 2025 a été caractérisée par une activité soutenue en matière d'exploitation et d'amélioration des réseaux. En eau potable, 6800 mètres linéaires de réseaux ont été renouvelés, répartis sur l'ensemble des communes du territoire. En assainissement, 2020 mètres linéaires ont fait l'objet d'opérations de renouvellement, contribuant à la fiabilité des infrastructures et à la réduction des dysfonctionnements. Par ailleurs, les campagnes d'inspection vidéo et de tests à la fumée ont permis d'affiner la connaissance des réseaux et d'identifier les zones prioritaires d'intervention.

Le diagnostic permanent constitue un outil indispensable pour le pilotage du service. En 2025, son exploitation a permis d'identifier des secteurs sensibles, de détecter des connexions parasites entre réseaux pluviaux et d'assainissement et ainsi d'engager des actions correctives. Cette démarche contribue à améliorer la performance globale du système et à orienter les investissements futurs.

La station d'épuration du Reyran poursuit

sa performance environnementale avec une production de biométhane atteignant 694188 m³ en 2025, générant près de 1,2 million d'euros de recettes et permettant une réduction significative des volumes de boues. Par ailleurs, la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) à la station d'Agay s'est poursuivie, avec plus de 23000 m³ valorisés, ouvrant des perspectives de développement pour l'arrosage et les usages non domestiques.

Le Service Eaux Pluviales Urbaines (EPU), en régie, constitue un maillon essentiel de la prévention des inondations. Composé de 14 agents, il assure l'exploitation, l'entretien et la modernisation des ouvrages pluviaux. En 2025, 21580 mètres linéaires de réseaux ont été curés, 1095 ouvrages inspectés et entretenus, et 37 inspections vidéo réalisées afin d'identifier les désordres hydrauliques. Le service a également traité 2502 demandes d'administrés, témoignant d'une forte sollicitation et d'un service de proximité renforcé.

L'activité opérationnelle s'est traduite par la conduite de 188 chantiers et études, ainsi que par la gestion de 248 bons de commande et 422 factures, illustrant l'intensité de l'activité administrative et technique. Par ailleurs, le service a participé activement à l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et à la modernisation des systèmes de télésurveillance des stations de pompage.

Sur le plan budgétaire, les dépenses de fonctionnement du service EPU ont atteint 637000€ TTC en 2025, traduisant une montée en puissance progressive de l'activité depuis le transfert de compétence. Malgré une internalisation des prestations permettant d'optimiser les coûts, cette évolution s'explique par le renforcement des opérations de curage préventif, le recours accru aux inspections vidéo dans le cadre des projets d'aménagement, ainsi que par l'élargissement du périmètre d'intervention (intégration de nouveaux ouvrages et voiries).

21580ml
de réseaux curés
pour assurer
l'écoulement
des eaux pluviales

37
inspections vidéo
réalisées pour
identifier et traiter
les désordres
hydrauliques

2502
demandes
d'administrés prises
en charge, avec
visites sur site et
réponses adaptées
(1220 en 2024)

188
chantiers et études
menés pour
l'amélioration
et la modernisation
des infrastructures

248
bons de
commande émis

422
factures gérées
pour l'exécution
des travaux



Les investissements ont connu une progression significative, avec 5,55 M€ TTC engagés en 2025, traduisant l'accélération des projets structurants issus des Schémas Directeurs d'Assainissement des Eaux Pluviales. Parmi les opérations majeures figurent les travaux engagés à Saint-Raphaël (secteurs des Iscles et Ampère), ainsi que les études relatives à la création de nouvelles stations de pompage et au renforcement des réseaux dans les zones exposées aux inondations.

En parallèle, des actions innovantes ont été engagées pour lutter contre la pollution des eaux pluviales, notamment par l'installation de dispositifs de piégeage des macrodéchets et l'étude de solutions de traitement telles que les décanteurs lamellaires. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté affirmée d'améliorer la qualité

des eaux de
milieux naturels.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique, avec la mise à jour des schémas directeurs, le lancement de nouveaux chantiers structurants (Fréjus-Plage, Hatrel), le renforcement des dispositifs de dépollution et la poursuite des investissements en faveur de la résilience hydraulique.

Estérel Côte d'Azur Agglomération confirme la montée en puissance de sa politique ambitieuse autour du cycle de l'eau. En conjuguant exigence de service public, maîtrise des infrastructures et anticipation des enjeux climatiques, la collectivité affirme sa capacité à garantir, dans la durée, la sécurité des populations, la performance de ses réseaux et la préservation des ressources.

➤ PATRIMOINE, TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

Au sein du pôle Infrastructures et Grands Projets, Estérel Côte d'Azur Agglomération poursuit en 2025 une politique ambitieuse de modernisation et de développement de ses équipements publics, en s'appuyant sur l'expertise conjointe des services Bâtiments et Voirie et Réseaux Divers (VRD).

Le service Bâtiments assure à la fois la maintenance du patrimoine immobilier communautaire et la conduite d'opérations d'envergure, depuis les études de programmation jusqu'à la réception des travaux. Avec un budget d'investissement de près de 5 M€ pour le Patrimoine Bâti et les Grands Projets, l'année 2025 a été marquée par l'avancement de plusieurs actions majeures inscrites au pacte de gouvernance. À Fréjus, le projet de bâtiment des archives a franchi des étapes décisives avec la réalisation d'un pré diagnostic écologique, l'analyse des fonds d'archives existants et l'élaboration du programme fonctionnel. Programmé sur le territoire de Saint-Raphaël, le projet d'Hôtel d'agglomération a franchi une étape concrète avec la désignation de la maîtrise d'œuvre, l'engagement des études techniques (géotechniques, hydrauliques et réglementaires) et l'avancement des études de conception. La Maison des Étangs poursuit sa phase de conception en lien avec les usages environnementaux du site.

Parallèlement, le service a mené de nombreux travaux sur le patrimoine bâti et sportif, avec notamment la rénovation complète du stade Rossi (revêtement synthétique, aménagements sportifs et de loisirs), l'installation de dispositifs de captation vidéo au stade Louis Hon, ainsi que divers travaux réalisés en régie (peinture, aménagements extérieurs, mise en sécurité). Au total, 723 demandes d'intervention ont été traitées en 2025, témoignant d'une forte mobilisation du service au quotidien.

Le service VRD, en charge des infrastructures publiques, a également connu une année particulièrement soutenue. Il pilote l'ensemble des projets d'aménagement, de voirie et de réseaux, tout en assurant la gestion des voiries et de l'éclairage des 13 zones d'activités économiques et le suivi des zones en développement (Safari, Bonfin, Zoo). En 2025,

plusieurs réalisations ont été livrées, parmi lesquelles la mise en service de la section 1 du tracé alternatif à la RDN7 à Fréjus, l'aménagement du giratoire de Vaucouleurs et le développement de pistes cyclables à Puget sur Argens, contribuant à l'amélioration des mobilités et du cadre de vie.

D'autres chantiers ont été engagés ou poursuivis tels que la création d'une aire multimodale à Puget-sur-Argens intégrant ombrières photovoltaïques et gestion des eaux pluviales, la modernisation et la mise aux normes des déchèteries, le lancement du parc paysager « Parc aux Étoiles » à Saint-Raphaël, ou encore la création de nouvelles zones d'activités économiques. Des interventions ont également été menées aux Adrets de l'Estérel, avec l'aire multimodale, la mise aux normes de la déchèterie et la poursuite des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement. À Roquebrune-sur-Argens, le quai de transfert des déchets verts a été amélioré et les travaux sur les réseaux et voiries (extension de réseaux d'assainissement, reprofilage d'accès) ont contribué à renforcer la qualité des équipements et des services rendus aux usagers.

Sur le plan budgétaire, l'effort d'investissement est particulièrement significatif et traduit une bonne maîtrise opérationnelle et financière des projets, avec plus de 8,7 M€ engagés pour le service VRD et un taux de réalisation supérieur à 90%.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de cette dynamique, avec la poursuite des grands projets (Hôtel d'agglomération, tracé alternatif à la RDN7, extension de la crèche « la Maison des Doudous », équipements publics et sportifs), la livraison du Parc aux Étoiles, ainsi que le lancement de nouvelles opérations, notamment l'aire multimodale de Puget-sur-Argens et le développement des zones d'activités.

À travers l'ensemble de ces actions, Estérel Côte d'Azur Agglomération confirme sa capacité à conduire des chantiers d'envergure, au service de l'attractivité, de la qualité de vie et de l'aménagement harmonieux de son territoire.

20 000 ha

de site Natura 2000 terrestre et marin

> ENVIRONNEMENT

La Direction de la Transition Écologique et Énergétique (DTEE) d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) met en œuvre une action transversale au service de la transition écologique du territoire, articulée autour de trois axes complémentaires : la lutte contre les nuisibles, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité. Structurée en trois services spécialisés, elle s'appuie sur des compétences renforcées et une organisation adaptée aux enjeux environnementaux contemporains.

Le service Lutte Contre les Nuisibles (LCN) a poursuivi en 2025 ses actions en faveur de la santé publique et de la protection de la biodiversité. La campagne de lutte contre le frelon asiatique a permis la destruction de 406 nids, dont 316 sur le domaine privé et 90 sur le domaine public, accompagnée d'actions de sensibilisation auprès des habitants. La démoustication a concerné plus de 2800 gîtes larvaires, avec 232 demandes d'intervention et 629 visites à domicile, contribuant à limiter les nuisances et les risques sanitaires. Par ailleurs, la lutte contre la chenille processionnaire s'est traduite par la destruction de 2298 nids et l'installation de dispositifs de piégeage, tandis que le plan ARECAP a permis de traiter 5290 palmiers et de capturer 13375 charançons rouges en 2025.

Le service Transitions a mené des initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), avec un bilan global chiffré à 13 201 tCO₂e en 2024 (réévaluation tous les 3 ans, donnée amenée à évoluer en baisse en 2027) et a ainsi consolidé la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Le bilan à mi-parcours confirme une dynamique engagée, avec 28% des actions finalisées et 42% en cours. Le déploiement du cadastre solaire « Estérel Mon Projet Solaire » constitue également un levier opérationnel majeur pour accompagner les habitants et les entreprises dans leurs projets photovoltaïques, complété par la publication d'un guide dédié et une campagne de communication renforcée. Une étude sur l'intégration des énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme a également permis d'identifier les leviers d'action pour accélérer la transition énergétique.

Le service Biodiversité a poursuivi une action ambitieuse de préservation et de valorisation

des milieux naturels. L'animation des sites Natura 2000, couvrant plus de 20 000 ha terrestres et marins, s'est traduite par des actions de gestion, de suivi scientifique et d'accompagnement des projets (41 études d'incidences et 15 avis techniques). Les suivis écologiques (chauves-souris, cistudes d'Europe, habitats lagunaires) et les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ont renforcé la connaissance et la préservation des écosystèmes, avec l'arrachage de 1t de fruits et 1600 plants de raisin d'Amérique, la gestion du mimosa d'hiver et de la jussie, le suivi du crabe bleu pour analyser sa répartition et orienter les actions de régulation, ou encore la création d'une mare écologique (<1000 m², 100 plantations).

L'Observatoire marin a poursuivi ses actions de sensibilisation et de surveillance, notamment à travers la campagne « Écogestes en Méditerranée » et la prise en charge de plusieurs échouages d'espèces marines. Le service a également contribué à l'amélioration des équipements pédagogiques et à la gestion du cantonnement de pêche du Cap Roux. Quatre panneaux d'information sur la biodiversité marine et la navigation écoresponsable ont notamment été installés dans les ports du périmètre Natura 2000 Estérel, afin de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques en mer.

Sur les sites du Conservatoire du littoral (450 ha), les équipes ont assuré une présence quotidienne, avec 1701 infractions constatées, plus de 23 tonnes de déchets évacuées et une fréquentation importante des espaces naturels. Les actions de sensibilisation ont permis de toucher plus de 5500 personnes, dont de nombreux scolaires, renforçant l'appropriation des enjeux environnementaux par le public.

Sur le plan budgétaire, la direction mobilise des moyens significatifs, avec 225 721€ en fonctionnement et 130 723€ en investissement, complétés par des recettes permettant de soutenir les actions engagées.

À travers l'ensemble de ces interventions, la DTEE confirme son rôle structurant dans la transition écologique du territoire, en conciliant préservation des ressources naturelles, amélioration du cadre de vie et accompagnement des dynamiques de développement durable.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

2800

gîtes larvaires traités
et 629 visites
à domicile pour
la démoustication

406

nids de frelons éliminés

2298

nids de chenilles
processionnaire éliminés

5290

palmiers traités

13375

charançons
capturés

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

13 201

tCO₂e en émission GES
(année de référence :
2024)

28%

des actions du PCAET
finalisées

BIODIVERSITÉ

5500

personnes sensibilisées
(nombreux scolaires)

23 tonnes

de déchets évacuées

BUDGET

225 721€

pour le fonctionnement
et 130 723€ pour
les investissements

420 ha

de site du Conservatoire
du Littoral

51 km

de trait de côte
pour la préservation de
l'espace marin

450 ha

de cantonnement
de pêche

96 200 €

de budget auquel s'ajoute les financements de l'État (159 185 €)
et de la ville de Fréjus (53 000 €),

> POLITIQUE DE LA VILLE

Le service Politique de la Ville d'Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est pleinement mobilisé en 2025 pour accompagner la vie des quartiers prioritaires situés sur la commune de Fréjus, notamment La Gabelle et l'Agachon, ainsi que les secteurs élargis incluant le Caracas et une partie du centre ancien. Cette politique publique, fondée sur la cohésion urbaine et la solidarité, vise à réduire les inégalités territoriales et sociales, à améliorer les conditions de vie des habitants et à favoriser leur inclusion sociale et professionnelle.

L'année a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du Contrat de Ville signé en juillet 2024, outil stratégique majeur structurant l'action publique sur ces quartiers. Porté conjointement par l'État, la Communauté d'agglomération, la ville de Fréjus, le Département du Var, la CAF et Var Habitat, ce contrat repose sur quatre axes prioritaires : la sécurité et la tranquillité publique, l'émancipation par l'éducation, l'accès à l'emploi et la transition écologique et énergétique.

En 2025, le service a disposé d'un budget de 96 200 €, venant compléter les financements de l'État (159 185 €) et de la ville de Fréjus (53 000 €), permettant de soutenir 18 actions portées par 10 structures. Le service a assuré le pilotage du dispositif, depuis l'appel à projets jusqu'à l'évaluation des actions, en animant les différentes instances de gouvernance (COLEC, COTECH, COPIL) et en coordonnant les partenaires.

Parmi les actions significatives menées en 2025, plusieurs initiatives ont contribué à renforcer la dynamique locale. La journée « Prox' Raid Aventure », organisée dans le quartier de la Gabelle, a rassemblé 450 enfants autour d'activités sportives et de rencontres avec les forces de sécurité, favorisant le lien social et la prévention. Un stage de rupture, conduit avec la Fondation Résilience,

a permis à neuf jeunes de s'engager dans un parcours de remobilisation, axé sur la cohésion, l'engagement citoyen et le dépassement de soi, mais également d'amorcer un travail sur l'identité nationale.

Le quartier de l'Agachon a bénéficié d'une attention particulière, avec la création d'une structure d'animation sociale et l'implantation d'un lieu ressource pour les familles, « Le Phare », proposant accompagnement éducatif, activités intergénérationnelles et soutien à la parentalité. Ces actions ont contribué à redynamiser la vie locale et à renforcer le lien social.

Par ailleurs, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPD-R) a poursuivi ses travaux en séance plénière et en comité restreint, consolidant le maillage des actions de prévention sur le territoire.

L'ensemble des actions financées a été réalisé et évalué positivement. Elles ont permis de renforcer les partenariats locaux, d'améliorer l'accompagnement des publics et de poser les bases d'un diagnostic territorial partagé, essentiel à l'adaptation des politiques publiques.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette dynamique, avec le lancement de l'appel à projets en décembre 2025, invitant les acteurs à candidater pour déployer des actions définies par le contrat de Ville ; la sélection des dossiers s'est déroulée en février 2026 et la programmation des financements est prévue au printemps.

À travers cette mobilisation renforcée, Estérel Côte d'Azur Agglomération réaffirme son engagement en faveur d'une transformation durable des quartiers prioritaires. Elle porte l'ambition de faire vivre la promesse républicaine, au service de l'égalité des chances et de l'émancipation de l'ensemble des habitants.

18
actions portées
par 10 structures

450
enfants rassemblés
lors du « Prox' Raid
Aventure »

4

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC AMBITION

Afin d'assurer pleinement ses missions et de respecter les engagements liés à l'exercice de ses compétences, l'Agglomération mobilise un ensemble de ressources juridiques, techniques, financières et humaines. Cette mobilisation vise à atteindre ses objectifs avec efficacité, dans une démarche constante d'exigence et de qualité du service public rendu.

> FINANCES

Le service Finances de la Communauté d'agglomération occupe une place essentielle dans la construction, la gestion et le suivi des sept budgets de la collectivité, qu'il s'agisse du budget principal ou des budgets annexes. Ces documents reflètent les prévisions annuelles en matière de recettes et de dépenses nécessaires aux opérations de fonctionnement et aux investissements de l'établissement.

Le cycle budgétaire s'organise autour de quatre temps forts :

- Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui définit les grandes lignes stratégiques ;
- L'adoption du Budget Primitif (BP) fixant les ressources et les charges ;
- Les Décisions Modificatives (DM) permettant d'ajuster les prévisions en cours d'année ;
- Le Compte Financier Unique qui retrace l'exécution budgétaire de l'exercice écoulé.

Au-delà de la préparation budgétaire, le service en assure également la mise en œuvre au quotidien. Il pilote la trésorerie, la gestion de la dette, le suivi des subventions, les relations avec le Trésor en sa qualité de comptable de l'établissement, ainsi que

les relations avec les fournisseurs et les usagers débiteurs.

Il conduit également des analyses financières et fiscales, réalise des études prospectives et rétrospectives, élabore des tableaux de bord et indicateurs de pilotage, et veille à la gestion et à l'actualisation des régies de recettes. Il joue aussi un rôle d'appui et de conseil auprès des autres services de la collectivité.

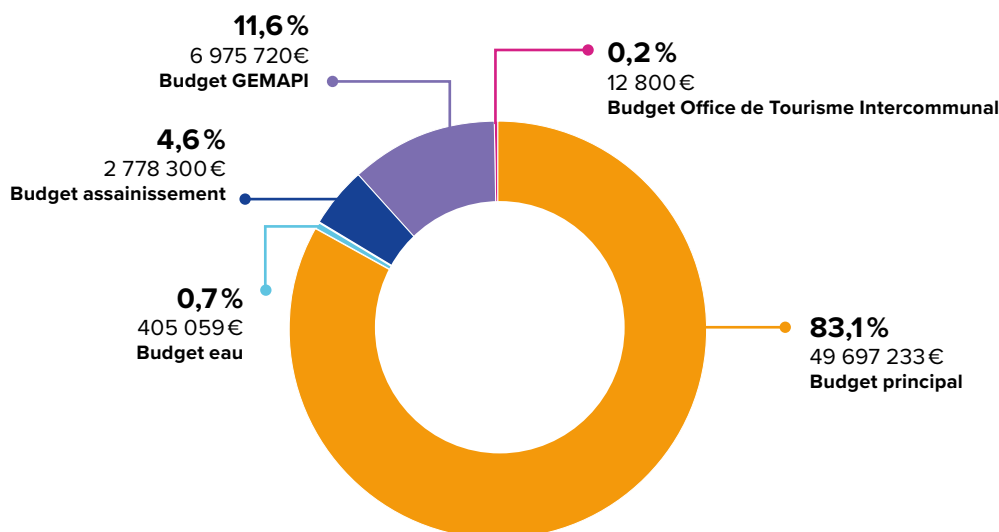
Chaque année, près de 8 000 mandats de paiement sont traités après un contrôle systématique des bons de commande. Le service vérifie en amont la disponibilité des crédits, puis la bonne imputation comptable. Les factures sont ensuite validées par les services concernés avant leur mise en paiement.

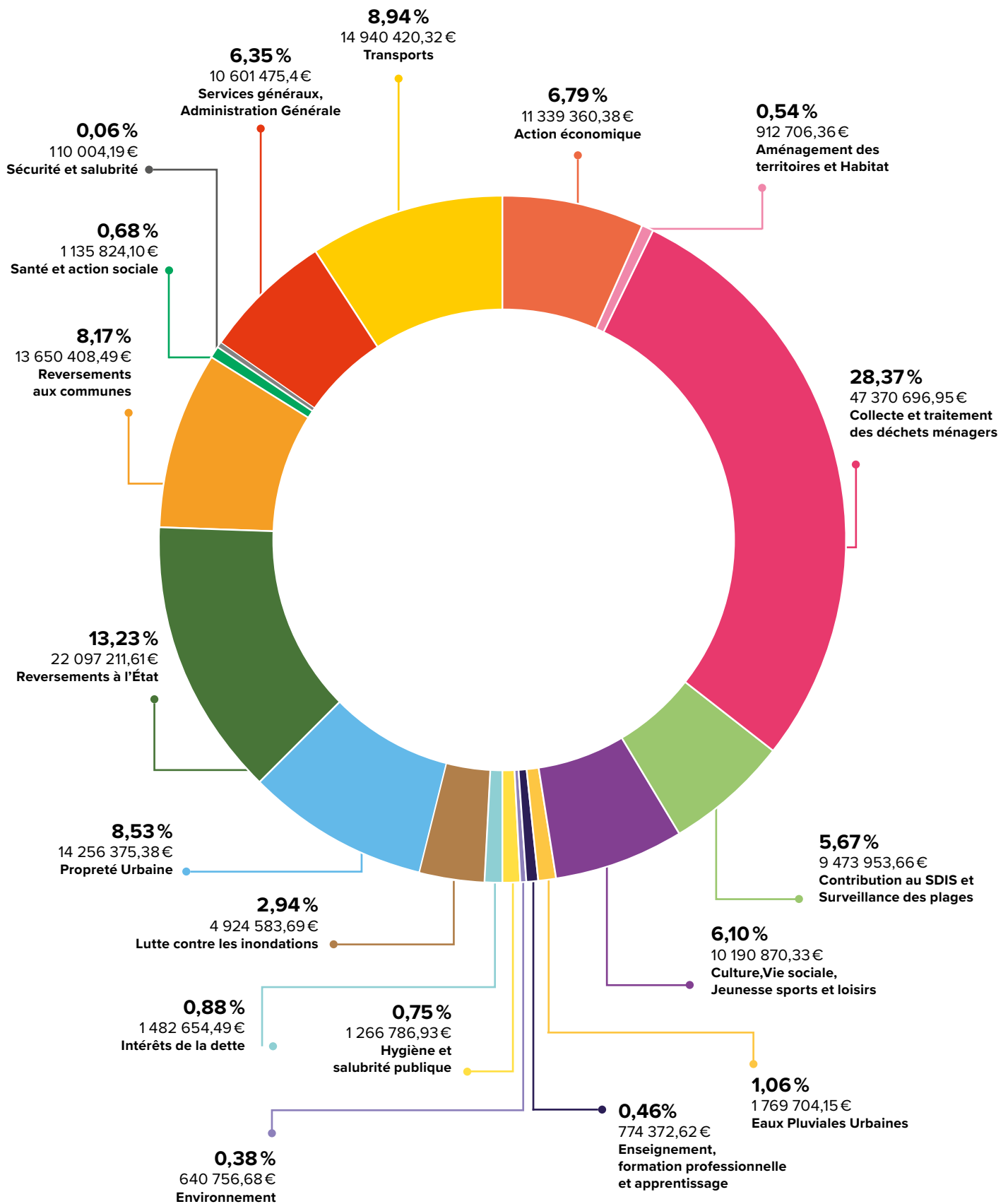
La Communauté d'agglomération dispose de 7 budgets distincts :

- Budget Principal
- Budget annexe de l'Eau
- Budget annexe de l'Assainissement
- Budget annexe GEMAPI
- Le budget des ZAE
- Le budget du Capitou
- Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2025

60,1 M€



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
SUR LE BUDGET PRINCIPAL**166 938 166 €**

> SUBVENTIONS

La réalisation de projets conduits par les différents services de l'établissement nécessite de faire régulièrement appel aux concours financiers de partenaires institutionnels. Les demandes relèvent du service Subventions. Du montage des dossiers avec les services concernés jusqu'à l'attribution de financements, le service est mobilisé à chaque étape.

Le service Subventions procède à l'identification des financements possibles proposés au titre de dispositifs spécifiques et variés des différents organismes et collectivités publiques financeurs tels que notamment, l'Union Européenne, l'État, la Région, le Département du Var ou l'Agence de l'eau.

En 2025, ce sont 943136€ qui ont été perçus par la collectivité en provenance de divers financeurs dont 437134€ de l'Europe

sur un total d'un peu plus de 2 millions€ d'aides sollicitées.

Le service participe activement à la rédaction des orientations stratégiques du territoire, à l'identification de projets éligibles en réponse aux dispositifs contractuels de financement des principaux partenaires d'Estérel Côte d'Azur d'Agglomération. Il convient de citer, le Contrat de territoire, le Contrat Régional d'Équilibre Territorial proposé par la Région PACA et le Contrat de Relance et de Transition Écologique proposé par l'État. Les projets structurants portés par les communes peuvent également être inscrits dans ces dispositifs. Estérel Côte d'Azur d'Agglomération concourt pour sa part au co-financement d'opérations et réalisations en investissement portées par les communes.

259

agents

1124
visites médicales
réalisées

14M€
agents en filière
technique

> RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2025, l'effectif d'Estérel Côte d'Azur Agglomération comptait 259 agents, majoritairement composés de personnels permanents. Parmi eux, 205 agents sont titulaires ou stagiaires, pour 54 agents relevant du statut de non-titulaires.

En 2025, la masse salariale d'Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est établie à un peu plus de 14 M€. 22 agents ont bénéficié d'un avancement de carrière, dont 12 hommes et 10 femmes.

Le service des ressources humaines accompagne les agents à chaque étape de leur vie et de leur parcours professionnel: recrutement, mobilité, gestion de la paie, formation, suivi des éventuels arrêts maladie, discipline, action sociale et départ à la retraite. Il assure également la mise en œuvre de la politique de prévention et de sécurité au travail, qui constitue une priorité afin de réduire les risques professionnels.

L'année 2025 a été marquée par l'engagement d'une réorganisation du service RH de l'établissement, jusqu'alors mutualisé avec la Ville de Saint-Raphaël, afin de reprendre la gestion complète des personnels de l'établissement.

Dans le domaine de la formation, outre la mise en œuvre du plan annuel de formation, a été engagée une action spécifique consacrée à l'intelligence artificielle qui s'appuie sur un réseau interne d'ambassadeurs pour une démarche d'acculturation

à l'IA et à ses outils.

Le service Prévention Santé mutualisé entre la Communauté d'Agglomération, la Ville de Fréjus et son CCAS, la Ville de Saint-Raphaël et son CCAS, a assuré en 2025, 1 124 visites médicales sur un effectif global de 2 279 agents. Ces visites comprennent majoritairement des visites d'information et de prévention, complétées par des visites de reprise, de surveillance médicale particulière et d'examen liés aux habilitations.

Un service Prévention rattaché à la DRH, a été créé en janvier 2025. Celui-ci intervient notamment dans l'évaluation et la maîtrise des risques professionnels, à travers des dispositifs tels que les plans de prévention, les permis feu et la gestion du registre santé et sécurité au travail.

Les actions menées sur le terrain ont permis d'améliorer plusieurs locaux, de renforcer la dotation en équipements de protection individuelle (EPI) et de développer des actions de formation.

Bilan :

- 20 certificats d'aptitude à la conduite en sécurité délivrés ;
- 23 agents formés à l'habilitation électrique ;
- 22 agents titulaires d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) ;
- Organisation d'exercices d'évacuation et de manipulation des extincteurs.

9 125 €

appels reçus au standard

> SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

72
délibérations
adoptées lors
des 4 bureaux
communautaires

185
délibérations
adoptées lors
des 5 conseils
communautaires

Le Service des Affaires Générales, à la charge de l'accueil, des achats généraux et des assemblées est, en tant que service ressource, tourné à la fois vers les agents de l'établissement, les usagers, les élus communautaires et communaux, ainsi que vers les représentants des communes membres et les partenaires institutionnels. Il assure la transmission des actes au contrôle de légalité, l'élaboration des registres et l'archivage des actes administratifs de l'établissement.

Le service participe à la transparence et à la lisibilité de l'action publique par la préparation et la publication des actes des assemblées, permettant aux usagers d'accéder aux décisions communautaires dans le respect des obligations réglementaires. Ce sont ainsi 72 délibérations prises en Bureau communautaire et 185 délibérations

prises en Conseil communautaire qui ont été traitées en 2025.

Le Service des Affaires Générales constitue le principal point d'entrée de l'établissement pour les usagers, que ce soit par un accueil physique, téléphonique, par courrier papier ou électronique dont il assure l'orientation vers les services.

Dans une démarche de qualité, et en application du Pacte de Gouvernance, une attention particulière est portée aux demandes des usagers afin qu'une réponse écrite soit apportée à chaque requête adressée aux services.

Ce sont ainsi, 4446 courriers, papier et messages électroniques qui ont été traités générant 1367 réponses sous forme de courriers papier, auxquels s'ajoutent les réponses à 9125 appels reçus au standard.

> INFORMATIQUE

Le service Informatique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération assure une fonction de service support, en mettant à disposition des agents les moyens informatiques nécessaires à l'exécution de leurs missions et en assurant le développement d'outils Web et en concourant à de nombreux projets de la collectivité, notamment le projet de création de futurs locaux.

Il assure le développement et la sécurité du système d'information et apporte un appui technique quotidien aux nombreux utilisateurs.

En 2025, ont été assurés la gestion du parc informatique et plusieurs actions structurantes en matière d'infrastructures réseaux et serveurs. De nouveaux équipements ont ainsi été déployés, notamment à la Maison de l'Économie, en complément des dispositifs existants pour le PICS, ainsi que pour le service des Archives avec l'installation d'un nouveau serveur.

La sécurisation des systèmes a été renforcée avec la sauvegarde des environnements Microsoft Office 365 sur un cloud souverain, la migration du logiciel CIRIL GF et la préparation de la migration du logiciel métier CIRIL RH. L'hébergement du logiciel de gestion des déchèteries sur le site de Puget sur Argens s'inscrit également dans cette démarche de fiabilisation.

Dans le domaine des usages, le service a poursuivi le déve-

loppement et le déploiement de solutions numériques pour les agents. Plusieurs outils ont été conçus ou modernisés, parmi lesquels le logiciel de gestion de la Maison de l'Économie, la refonte du système de suivi des eaux de baignade, une application de gestion de la relation usagers (CRM). S'y ajoutent des applications spécifiques telles qu'un système de badgeage pour le campus connecté, un site de réservation de véhicules ou encore un outil de gestion des contrôles alimentaires. Des tableaux de bord ont également été mis en place afin de suivre l'avancement des projets et mesurer la satisfaction des utilisateurs.

Enfin, le service a accompagné le développement des usages liés à l'intelligence artificielle générative, avec l'acquisition et le déploiement d'outils tels que ChatGPT et Copilot.

Pour 2026, les perspectives s'articulent autour de plusieurs axes structurants, avec notamment le renouvellement des infrastructures (serveurs, virtualisation, onduleurs), l'évolution du plan de reprise d'activité et la migration de certains outils en environnement cloud.

Une attention particulière sera également portée à la restructuration du réseau Wi-Fi sur les bâtiments de l'Agglomération, afin de garantir un accès sécurisé, performant et homogène aux utilisateurs.

➤ AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le service aménagement numérique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération intervient dans le suivi et l'accompagnement du déploiement des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire communautaire. Cette action vise à garantir l'accès au Très Haut Débit pour les habitants, les acteurs économiques et les services publics. À ce titre, le service assure un rôle de coordination entre les différents acteurs du déploiement de la fibre : opérateurs privés, collectivités locales et usagers.

À Fréjus et Saint-Raphaël, situées en « zone d'initiative privée », le déploiement est à l'initiative de l'opérateur Orange. Le déploiement, lancé en 2014, est suivi par les deux villes directement avec l'opérateur.

7393 prises restaient à construire en zone d'initiative privée à fin 2025, soit 3864 à Fréjus et 3070 à Saint-Raphaël. Le raccordement des administrés concernés passe par leurs opérateurs de téléphonie habituels dans le cadre d'un processus de raccordement à la demande.

Aux Adrets de l'Estérel, à Puget sur Argens et à Roquebrune-sur-Argens situées en « zone d'initiative publique », le déploiement est suivi par le Département du Var, dans le cadre d'une délégation de service public attribuée en 2019 à la société Var Très haut Débit. Estérel Côte d'Azur Agglomération est co-délégataire de cette DSP, le Département étant coordinateur et interlocuteur principal de l'opérateur. La DSP est passée pour une durée de 25 ans, les 6 premières années

écoulées ayant été consacrées à la construction du réseau et des prises.

457 prises restaient à construire à fin 2025 sur les trois communes. Les priorités pour l'année 2026 portent sur l'accompagnement des administrés pour lever les freins éventuels au raccordement, sur la promotion de la fibre dédiée aux entreprises auprès de ces dernières et sur le repérage de bâtis non encore référencés par l'opérateur.

Sur un total de 113 588 logements raccordables, 7 393 prises restent encore à construire en 2026 majoritairement en zone d'initiative privée et donc sur l'ensemble du territoire. La Communauté d'agglomération relaie les demandes et difficultés rencontrées par les administrés et acteurs économiques aux villes pour la zone d'initiative privée et au Département pour la zone d'initiative publique.

Le déploiement concerne les habitations nouvelles qui sont équipées directement avec la fibre, mais majoritairement les habitations encore équipées de réseaux cuivre pour lesquels les raccordements sont à ce stade de déploiement souvent compliqués.

Enfin, la fin des réseaux cuivre est annoncée à l'horizon 2030, ce qui nécessite de voir accélérer la fin du déploiement, essentiellement en zone d'initiative privée par l'opérateur Orange.

L'objectif reste pour tous la possibilité d'un accès au très haut débit pour disposer des services numériques de qualité nécessaires à leur quotidien.

COMMUNE	PRISES TOTALES CONSTRUITES À FIN 2024	PRISES TOTALES CONSTRUITES À FIN 2025	NOMBRE DE PRISES CONSTRUITES EN 2025	NOMBRE DE PRISES RESTANT À CONSTRUIRE
LES ADRETS DE L'ESTÉREL	1599	1654	55	29
FRÉJUS	43438	46238	2800	3864
PUGET SUR ARGENS	6441	6830	389	272
ROQUEBRUNE- SUR-ARGENS	15392	15589	197	156
SAINT-RAPHAËL	35463	37713	2250	3072
TOTAL	102333	108024	5691	7393

➤ LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service d'information géographique (SIG) assure à la fois la collecte de données sur le territoire au titre de nombreuses thématiques qui servent ensuite à différents travaux, études et démarches des services ou de tiers.

Au-delà de ses missions récurrentes de mise à jour et de gestion d'une information géographique fiable, le service a conduit de nombreuses actions opérationnelles. En 2025, son action s'est inscrite en soutien à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), avec l'intégration et l'analyse de données complexes, en particulier sur les consommations foncières, nécessaires à la sécurisation des étapes réglementaires.

Dans le domaine des réseaux d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de la gestion pluviale, il a opéré la mise à jour patrimoniale, structuré les flux de données et renforcé le contrôle des prestations externes, notamment par la mise en place d'outils collaboratifs facilitant la correction des données en temps réel.

En matière de gestion des milieux aquatiques (GEMAPI), il a développé des outils d'inventaire et d'extraction foncière pour une meilleure identification des parcelles concernées par les programmes d'entretien.

Dans le champ des mobilités, le service a contribué à la mise à jour des données de transport et au suivi du déploiement des infrastructures, notamment les bornes de rechargement électrique tout en assurant la consolidation des données relatives aux pistes cyclables.

Le soutien aux communes membres a constitué un axe majeur, avec des interventions en matière d'obligations légales de débroussaillage, d'instruction des autorisations d'urbanisme et d'accompagnement aux procédures réglementaires. Par ailleurs, des partenariats structurants ont été renforcés, notamment avec le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE), intégrant des actions de formation et de mise à disposition d'outils.

Les thématiques agricoles, environnementales et d'habitat ont également bénéficié d'analyses cartographiques approfondies, contribuant à l'éclairage des politiques publiques, notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial et de l'observatoire des copropriétés.

En 2026, le service poursuivra l'intégration des données du SCOT en lien avec la phase de concertation pour son approbation, la structuration d'un observatoire foncier et le développement d'outils opérationnels, notamment pour la gestion des obligations légales de débroussaillage (OLD). L'actualisation des photos aériennes, la montée en compétence des agents et l'acculturation aux outils SIG constitueront toujours des priorités.

Enfin, le renforcement de la gouvernance des données, notamment via des outils de catalogage et de métadonnées, permettra de garantir la pérennité et la qualité des services rendus.

65 000

documents numérisés

➤ LA DOCUMENTATION

Le service Documentation assure plusieurs missions au quotidien. Il réalise notamment une revue de presse diffusée chaque jour (Agglo'Actu), permettant aux élus et aux agents de suivre l'actualité du territoire. Il propose également, sur demande, des veilles thématiques bi-hebdomadaires couvrant les informations juridiques, réglementaires, jurisprudentielles et d'actualité, contribuant à une information fiable et actualisée.

Le service accompagne les agents, ainsi

que les usagers des communes et de l'EPCI, dans leurs recherches documentaires, la constitution de dossiers et l'utilisation de ressources spécialisées.

Il gère par ailleurs le portail documentaire eFredoc, base interne regroupant plus de 65 000 documents numérisés issus de la presse locale, régionale et spécialisée.

Enfin, le service assure le suivi et la gestion des abonnements aux revues, bases de données et adhésions des services.

48

marchés notifiés

COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique recouvre l'ensemble des achats de fournitures, équipements, prestations et services nécessaires au fonctionnement de l'agglomération et à l'exercice de ses compétences.

Le service dédié assure la préparation, la passation, le suivi et l'exécution des contrats, dans le respect du Code de la commande publique.

En 2025, 48 marchés ont été notifiés et 22 avenants conclus.

Un contrat de délégation de service public (transport) a été traité en 2025 (notification en 2026) et deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été instruits.

51 dossiers de sous-traitance ont également été traités.

L'optimisation de la dépense publique demeure une priorité constante garantissant une réponse efficiente aux besoins des services dans le cadre des actions et projets menés/ devant être menés à bien.

22
avenants conclus51
dossiers de
sous-traitance

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement constitue une instance de concertation ouverte au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en 2022. Il est composé d'environ 70 membres non élus issus de la société civile, engagés à titre bénévole, apportant leurs expertises et leurs expériences au service du territoire. Cette instance s'inscrit dans une démarche participative visant à associer les habitants à la réflexion sur les politiques publiques locales et sur la mise en œuvre des compétences exercées par l'Agglomération.

Accompagnés par les services de l'Agglomération, les membres du Conseil de Développement ont constitué 6 ateliers thématiques: *Économie, Environnement, Mer, Santé, Sécurité et Citoyenneté, ainsi que Social – Tourisme – Culture*. Ces groupes de travail ont conduit leurs travaux avec pour objectif de formuler des propositions concrètes destinées pour améliorer le quotidien des habitants.

Fondée sur l'intelligence collective et le décloisonnement des savoirs, la démarche

a permis, lors d'ateliers, de structurer un dialogue constructif entre acteurs locaux. Les travaux ont été soutenus par l'implication des directeurs généraux adjoints référents, d'une chargée de mission dédiée ainsi que du conseiller du cabinet de l'Agglomération.

Au total, 112 ateliers ont été organisés en 4 ans, complétés par 7 séances plénières permettant de formaliser les orientations et de partager l'avancement des travaux.

Sur les 16 projets validés en Conseil communautaire, 10 ont été finalisés à mars 2026. Parmi les réalisations figurent notamment les dispositifs « Jeunes porte-drapeaux » et « Parcours Devenir Citoyen », le lancement du Hub innovation, ainsi que plusieurs outils de sensibilisation ou d'information (ex: guide des risques majeurs, guide destiné à l'installation de professionnels de santé sur le territoire).

S'agissant des projets engagés, tels que le Salon de la petite plaisance et le Baccalauréat professionnel maintenance nautique, ils restent d'actualité et seront développés d'ici 2027.

6

ateliers thématiques

112

semaines de travail

16

projets lancés

> LE SERVICE JURIDIQUE

Le service des affaires juridiques, intégré au pôle ressources depuis 2024, occupe une fonction transversale au sein de l'établissement, en appui à la direction générale et à l'ensemble des services.

Il assure une mission de conseil juridique auprès des directions opérationnelles, dans les domaines dévolus aux services de l'établissement et notamment en matière de travaux publics, solidarités, transports, cycle de l'eau, gestion des déchets ou encore numérique. Il apporte à cette fin des analyses et des préconisations sécurisées juridiquement et adaptées aux situations rencontrées et aux actions conduites par la collectivité.

Le service intervient également dans la gestion des contentieux, en lien avec les professionnels du droit (avocats, commissaires de justice). Lorsque cela est possible, il privilégie le recours à des solutions amiables, notamment par la mise en œuvre de procédures transactionnelles dans le traitement

de réclamations ou litiges avec les administrés.

Les assurances sont un domaine spécifique et complexe nécessaire au fonctionnement de l'établissement. En 2025, le service a conduit en lien avec la commande publique, la démarche de renouvellement des contrats d'assurances pour la période 2026-2029. De nouveaux contrats dans le cadre d'un marché alloti par nature de risques (flotte automobile, risques numériques, risques statutaires), ont pu être attribués.

Une attention particulière a également été portée à la maîtrise des sinistres. Dans cette perspective, différentes modalités de gestion ont été mobilisées, telles que la prise en charge interne de réparations, la conclusion de protocoles transactionnels avec des tiers ou encore le traitement de réclamations d'administrés.

En 2025, 13 dossiers ont été déclarés aux assureurs et traités au titre des dommages aux biens, de la flotte automobile et de la responsabilité civile générale.

13

mètres linéaires éliminés

> LES ARCHIVES

Le service des Archives communautaires assure cinq missions principales : collecte, classement, conservation, communication et valorisation des archives produites par la collectivité. Il s'inscrit dans une logique de mutualisation et de coopération étroite avec les services des archives des cinq communes du territoire.

En 2025, les actions ont notamment porté sur la conduite de la campagne réglementaire d'élimination, avec 13 mètres linéaires traités, la mise à jour des instruments de recherche et la résorption des arriérés documentaires.

Parallèlement, plusieurs projets ont été lancés. Le service a ainsi développé le programme « Passeurs de témoins », dédié à la collecte d'archives orales auprès de la population, autour de thématiques liées à l'identité et à la mémoire du territoire.

L'année a également été marquée par une opération de valorisation d'envergure avec

l'hommage rendu au musicien fréjusien Gustave Bret, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance. Cette initiative, à la croisée des champs du culturel, de l'artistique et du patrimoine, a rencontré un large succès auprès du public et bénéficié d'une large couverture médiatique.

Le service a par ailleurs poursuivi ses actions de sensibilisation, notamment dans le cadre du dispositif « Devenir citoyen », en permettant à une vingtaine de jeunes de découvrir le patrimoine local et les missions des archives à travers des parcours pédagogiques.

Pour 2026, les orientations portent sur la poursuite des actions de collecte et de valorisation, avec le lancement des entretiens du projet « Passeurs de témoins » faisant suite au premier conseil de suivi intervenu le 1^{er} décembre. Des projets de valorisation autour de la photographie à l'occasion de son bicentenaire et des archives musicales sont également à l'étude.

AR Prefecture
083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
 Reçu en préfecture le 17/06/2026
 Publié le 
 ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE

S²LO

Notes

[illegible]

AR Prefecture

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE

AR Prefecture

083-218300010-20260727-DELIB_88-DE
Reçu le 30/07/2026

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 083-200035319-20260604-C_20260604_80-DE

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.